

# Croissance, distribution et mobilité des revenus en comparaison internationale

Les sociétés modernes se caractérisent par un niveau de revenu et de fortune qui ne dépend plus de la naissance de leurs membres. Dans le débat sur l'inégalité des revenus (ou des salaires), cet aspect n'est pas suffisamment pris en considération. On se focalise trop souvent sur les données statistiques de la distribution des revenus et pas assez sur leur dynamique propre. L'auteur en arrive ainsi à la conclusion que, dans une société où la mobilité règne, on tolère un degré d'inégalité plus élevé que dans un système rigide, car on peut la considérer comme un moteur de croissance, permettant de surmonter toute progression éventuelle de l'inégalité.



L'uniformité des carrières, que l'on observait autrefois, a fait place à un riche éventail de possibilités et d'épanouissement professionnels. Il en est résulté une plus forte mobilité des revenus individuels.

Photo: Keystone

La question de la répartition des revenus ne peut s'apprécier sans, d'abord, considérer leur répartition et évoquer la croissance. L'évolution économique de ces cinquante dernières années a valu à nos sociétés industrielles de connaître une prospérité sans précédent. Entre 1950 et 2005, la somme des salaires en termes réels a progressé en Suisse d'un facteur 5,8 alors que le nombre de personnes actives augmentait de 1,8 fois. Sur la période considérée, le revenu moyen provenant d'une activité salariée a donc triplé! Le sociologue *Ulrich Beck (1986)* décrit ce phénomène par la formule «effet d'ascenseur». En d'autres termes, écrit-il, «l'ensemble de la société de classes est montée d'un étage. On observe [...] un gain collec-



**Boris Zürcher**  
Économiste en chef et  
membre de la direction  
d'Avenir Suisse, Zurich

tif en termes de revenus, de formation, de mobilité, de droits, de savoir, de consommation de masse.»

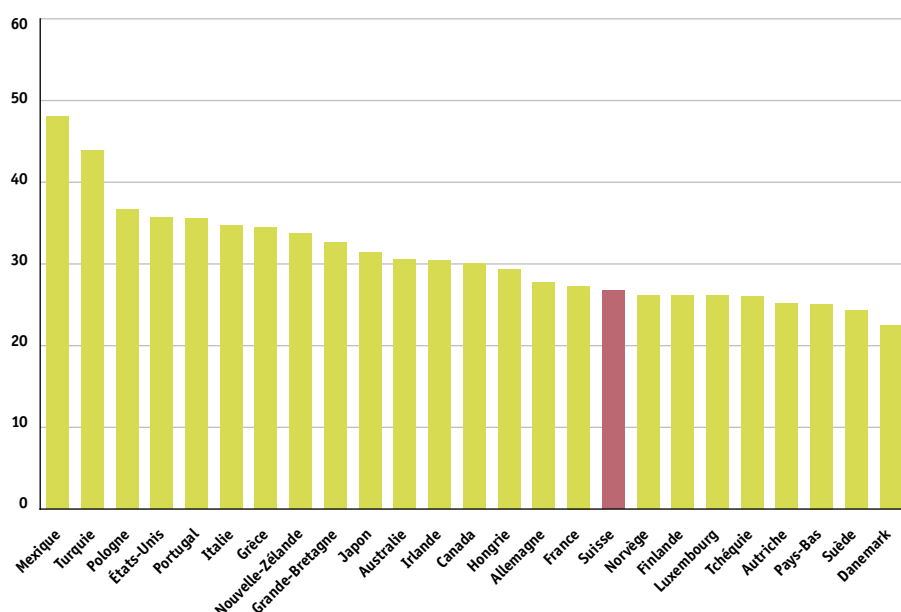
Bien qu'à la faveur de ce mouvement, la situation matérielle de toutes les couches de la population se soit nettement améliorée depuis la fin de la guerre, on admet qu'en Suisse, les revenus (du travail) étaient répartis de manière plus égalitaire dans les années cinquante qu'aujourd'hui. Notons, toutefois, que cette évolution s'est faite sur fond de différenciation des modes de vie et des carrières professionnelles. Elle s'est, en outre, accompagnée d'une augmentation très sensible du degré d'autonomie personnelle et de la liberté existentielle de chacun. L'uniformité des carrières, que l'on observait autrefois, a fait place à un riche éventail de possibilités et d'épanouissement professionnels.

## Rapport entre croissance économique et répartition des revenus

L'évolution d'une moyenne ne dit rien de la répartition des valeurs qu'elle sous-tend. En plus de la croissance du revenu moyen, il im-

Graphique 1

## Indice de Gini et inégalité de la distribution des revenus, 2000



Source: OCDE (2005) / La Vie économique

Tableau 1

## Inégalité des salaires, 1991-2005

	Du 9 <sup>e</sup> au 1 <sup>er</sup> décile	Du 9 <sup>e</sup> au 5 <sup>e</sup> décile	Du 5 <sup>e</sup> au 1 <sup>er</sup> décile
1991	2,71	1,69	1,60
1995	2,39	1,58	1,51
2005	2,62	1,79	1,46
Variation 1991-1995	-12,6%	-6,7%	-5,8%
Variation 1995-2005	8,7%	12,2%	-3,5%
Variation 1991-2005	-3,4%	5,7%	-9,2%

Source: OCDE (2007) / La Vie économique

## Faible inégalité en Suisse

En matière d'écart des revenus, on constate que la Suisse, d'après l'indice de Gini, occupe une position moyenne parmi les pays de l'OCDE (voir *graphique 1*). Même en ce qui concerne la répartition des revenus et leur évolution, on n'observe aucune progression de l'inégalité dans notre pays (voir *tableau 1*), bien qu'on entende toujours affirmer le contraire ici et là. Les variations observées entre 1991 et 1995, puis entre 1995 et 2005, sont certainement dues pour une large part à l'évolution conjoncturelle. En période de fléchissement économique, on constate souvent un recul des inégalités salariales, lesquelles s'accroissent de nouveau lors des phases de redressement. On relève, toutefois, avec intérêt qu'en Suisse, l'inégalité a diminué ces quinze dernières années, surtout dans la moitié inférieure de l'éventail des revenus. Elle a progressé, par contre, dans la moitié supérieure, ce qui peut s'expliquer par une prise en considération plus marquée des formations de haut niveau. Au total, on observe sur une période de quinze ans une baisse du degré d'inégalité des salaires. Dans ce contexte, il est également intéressant de noter qu'en matière d'écart de salaires, la Suisse se situait en 2005 immédiatement derrière trois États scandinaves très égalitaires, la Norvège, la Suède et la Finlande, mais devant le Danemark, les Pays-Bas et les autres pays de l'OCDE<sup>1</sup>.

## Le paramètre de la mobilité des revenus

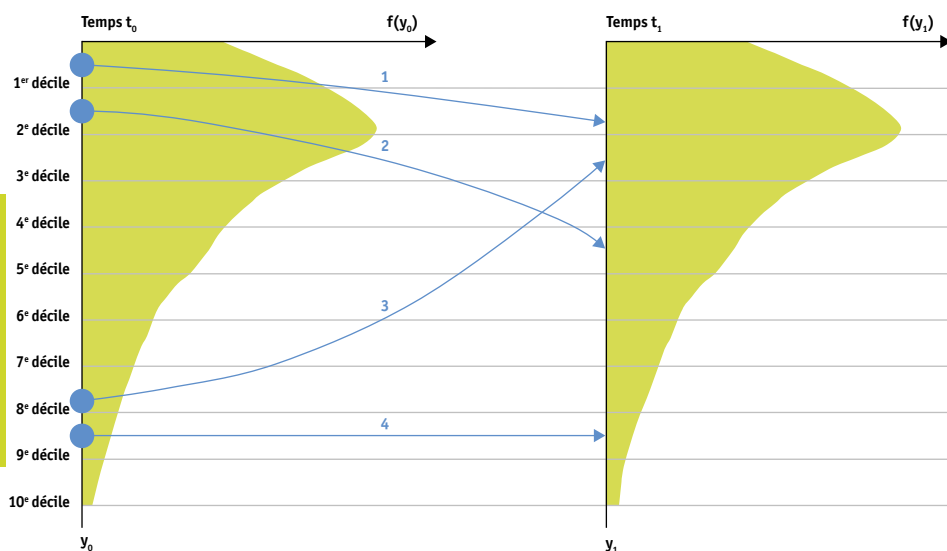
La mesure de l'inégalité des revenus ou des salaires correspond toujours à un aperçu instantané de la distribution. Les indicateurs d'inégalité ne peuvent pas saisir certains processus dynamiques, comme le renforcement ou la disparition dans le temps de groupes de ménages ou de particuliers dans l'éventail des revenus. Or, dans une économie de plus en plus dynamique, la question des chances d'ascension et des risques de recul, au sein d'une distribution donnée de revenus ou de salaires, prend précisément toute son importance. Ces mouvements ascendants ou descendants ont une origine économique aussi bien que conceptuelle. Du point de vue économique, il est logique que les personnes les plus capables et les plus talentueuses d'une catégorie de revenus donnée puissent gravir les échelons sans être bloquées ou gênées dans leur progression par leur arrière-plan familial ou social ou par des facteurs qui n'ont rien à voir avec leurs capacités professionnelles. À la faveur d'une configuration donnée de facteurs incitatifs, les ressources rares (talents) d'un pays doivent trouver l'affectation la plus profitable à la société. Cet aspect de l'efficacité montre claire-

porte aussi de connaître l'évolution de la distribution ou la variabilité, ainsi que d'autres facteurs influençant la distribution des revenus (par exemple à l'aide de l'indice de Gini, souvent utilisé). On peut illustrer le rapport entre croissance économique générale et répartition des revenus par l'image classique du gâteau. Si l'ensemble du gâteau augmente, ses parts respectives s'accroissent également en moyenne. En pareil cas, il se peut que l'un ou l'autre des bénéficiaires s'en octroie une plus grande sans que les autres doivent se contenter de parts plus petites que précédemment. Dans une économie en stagnation, par contre, on ne peut en principe augmenter son revenu qu'au détriment de celui des autres et la probabilité de conflits de partage risque ainsi de croître. Dans une économie en croissance, ce jeu à somme nulle devient un jeu à somme positive.

1 OCDE (2007).

Graphique 2

## Mobilité des revenus entre deux moments



Source: Zürcher / La Vie économique

Si elle est positive, cela peut signifier que ceux qui touchent un salaire modeste à un moment donné ont de fortes probabilités de demeurer à l'avenir dans leur segment de bas revenu, alors qu'une corrélation négative correspond à une inversion de situation: ceux qui ont des salaires modestes dans la période d'observation initiale auront des revenus élevés à la période suivante et réciproquement.

Le graphique 2 présente schématiquement le concept de la mobilité des revenus. À partir d'une distribution saisie à un moment donné, il illustre les mouvements de revenus (pour les individus ou les ménages) qui se dessinent jusqu'au moment suivant. Pour simplifier, on admet que la distribution en soi ne change pas. Et l'on voit clairement où sont les gagnants et les perdants. Le graphique montre quatre exemples d'évolution possible des revenus entre les temps  $t_0$  et  $t_1$ , le revenu (ou salaire) étant porté sur l'axe vertical et la fonction de densité  $f(y)$  sur l'axe horizontal.

### La mobilité des salaires dans les années nonante

Les mouvements rapportés dans le graphique 2 peuvent être représentés statistiquement par une matrice de transition comme celle du tableau 2. Elle doit être lue comme suit: de ceux qui se trouvaient au temps  $t_0$  dans le premier décile (le segment de revenus le plus bas), 56,3% demeurent dans ce décile au temps  $t_1$ , tandis que les 43,7% restants sont passés dans l'un ou l'autre des déciles supérieurs. La matrice de transition montre qu'à l'échelon le plus bas comme au plus élevé de la distribution, les probabilités de demeurer dans le même décile sont plus fortes que dans les zones du milieu (voir les chiffres de la diagonale). Ceux qui occupent le décile le plus élevé sont près de 62% à y demeurer. Leur probabilité de redescendre l'échelle des revenus n'en est pas moins de 38%. En revanche, le risque qu'ont les sujets aux revenus les plus bas de demeurer dans le premier décile est un peu moins élevé (56,3%), de sorte qu'ils sont plus nombreux, dans cette catégorie, à pouvoir espérer une ascension.

Ces matrices de transition permettent de calculer divers indices de mobilité. Une comparaison par pays montre que dans l'éventail suisse des revenus et salaires, le degré de mobilité est relativement élevé puisqu'il dépasse sensiblement, par exemple, celui des États-Unis<sup>2</sup>. Ce constat pousse notamment Markus Schneider à parler de la Suisse comme d'une «terre d'opportunités»<sup>3</sup>. Il n'est pas inintéressant de déterminer également les facteurs ou les caractéristiques personnelles qui peuvent influencer la mobilité individuelle dans l'éventail des revenus.

Tableau 2

## Probabilités de transition moyenne sur 2 ans, salaires, 1994–1998

temps $t_0$	temps $t_1$									
	1 <sup>er</sup> décile	2 <sup>e</sup> décile	3 <sup>e</sup> décile	4 <sup>e</sup> décile	5 <sup>e</sup> décile	6 <sup>e</sup> décile	7 <sup>e</sup> décile	8 <sup>e</sup> décile	9 <sup>e</sup> décile	10 <sup>e</sup> décile
1 <sup>er</sup> décile	56.3	19.7	8.4	3.9	2.3	1.7	2.3	1.2	1.6	2.6
2 <sup>e</sup> décile	19.1	40.9	18.0	8.8	4.2	2.7	1.4	1.2	1.2	2.5
3 <sup>e</sup> décile	7.5	17.1	32.7	18.3	11.8	5.6	2.8	1.1	1.3	1.8
4 <sup>e</sup> décile	4.4	8.5	19.1	27.6	20.8	10.2	4.8	2.0	0.6	1.9
5 <sup>e</sup> décile	2.7	4.6	8.9	21.6	25.8	18.8	10.3	4.5	1.9	0.9
6 <sup>e</sup> décile	2.8	2.1	4.7	9.5	19.4	29.8	18.7	8.0	2.6	2.4
7 <sup>e</sup> décile	1.5	2.1	2.7	4.4	8.4	19.7	29.6	22.5	6.8	2.3
8 <sup>e</sup> décile	1.8	1.3	1.2	2.1	3.7	7.2	21.0	35.0	20.7	5.9
9 <sup>e</sup> décile	1.7	1.3	1.1	2.1	1.3	1.5	6.4	21.2	45.5	17.8
10 <sup>e</sup> décile	2.7	1.9	3.1	1.7	2.2	2.8	2.7	3.3	17.7	61.9

Source: De Coulon, Zürcher (2004) / La Vie économique

ment que la mobilité des revenus est indissociable de la croissance économique. Mais d'autres raisons relevant d'une certaine conception des choses ou de l'ordre social expliquent aussi que l'on mette l'accent sur la mobilité des revenus et des salaires. Par exemple, la garantie de l'égalité des chances est une donnée importante des institutions helvétiques, ancrées dans la tradition libérale. À cet égard, ce ne sont plus les résultats économiques qui priment, mais la justice et l'égalité des chances.

L'aspect le plus intéressant de la mobilité des revenus est leur corrélation dans le temps.

## Bibliographie

- Bauer Philippe C. et Riphahn Regina T., «La mobilité intergénérationnelle de la formation et du revenu en Suisse: comparaison entre Suisses et immigrés», *La Vie économique*, 7/8-2007, p. 18–21.
- Beck Ulrich, *Risikogesellschaft. Auf dem Weg in eine andere Moderne*, Francfort s. M., 1986.
- Office fédéral de la statistique, *La pauvreté des personnes en âge de travailler. Taux de pauvreté et de working poor parmi les personnes âgées de 20 à 59 ans, en Suisse, entre 2000 et 2005*, Neuchâtel, 2007.
- Schneider Markus, *Klassenwechsel. Aufsteigen und Reichwerden in der Schweiz: Wie Kinder es weiterbringen als ihre Eltern*, Bâle, 2007.
- Streuli Elisa et Bauer Tobias, *Les working poor en Suisse. Étude de la problématique, de l'ampleur du phénomène et de ses causes*, Office fédéral de la statistique, Neuchâtel, 2002.
- De Coulon Augustin et Zürcher Boris A., «Low Pay Mobility in the Swiss Labour Market», dans *Minimum Wages, Low Pay and Unemployment*, D. E. Meulders, R. Plasman et F. Rycx (éd.), Palgrave McMillan, 2004.
- D'Addio Anna, *Intergenerational Transmission of Disadvantage: Mobility or Immobility across Generations? A Review of the Evidence for OECD Countries*, Document de travail n° 52 de l'OCDE sur les questions sociales, les emplois et les migrations, 2007.

## Y a-t-il progression de la précarité en Suisse?

L'Office fédéral de la statistique (OFS) publie régulièrement les taux de pauvreté de la population active<sup>4</sup>. Depuis 2001, ceux-ci fluctuent entre 7% et 9%. Dans le débat sur les taux de pauvreté, cependant, on néglige parfois le fait que tous les ménages ou les particuliers qui tombent sous un certain seuil de pauvreté n'y demeurent pas durablement, loin de là. Au contraire, ils parviennent souvent à améliorer leur situation économique sur une période relativement brève.

Streuli et Bauer (2002) ont évalué pour la Suisse la probabilité des passages entre les trois états «non pauvre», «pauvre» et «travailleur pauvre» («working poor»). D'après leurs calculs, plus de la moitié des travailleurs pauvres recensés en une année déterminée sont passés l'année suivante dans la catégorie «non pauvre». Certes, le risque de stagner à ce niveau est relativement élevé, mais il reste tout de même inférieur, d'une manière générale, à la probabilité de se hisser à un degré supérieur. Selon nos calculs fondés sur ceux de Streuli et Bauer, la durée moyenne de rémanence dans l'état de travailleur pauvre est de 13 à 14 mois. L'analyse des probabilités de transition, c'est-à-dire de la mobilité, montre en outre que lorsqu'il y a transition, la probabilité de passer directement de l'état de travailleur pauvre à celui de «non pauvre» est supérieure à 85%. Ces chiffres soulignent clairement que la pauvreté n'est, le plus souvent, qu'un état passager dont on a de fortes chances de se sortir. En foi de quoi, il semble incorrect de conclure à l'existence en Suisse d'un socle permanent de couches sociales défavorisées, voire à l'aggravation de la précarité.

Pourquoi certains particuliers ou ménages réussissent-ils mieux que d'autres à s'extirper de la pauvreté? Des méthodes statistiques permettent de déterminer l'influence de certains atouts personnels (comme le niveau de formation et l'expérience professionnelle) ou de variables contextuelles (p. ex. l'appartenance à telle ou telle branche ou la dimension de l'entreprise). Les études empiriques sur le sujet mettent encore et toujours en évidence l'importance capitale d'une bonne formation initiale. Ce facteur-clé peut éviter à son bénéficiaire de tomber dans la pauvreté ou l'encourager à en sortir.

## Conclusion

Il va sans dire que tous les aspects de cette thématique n'ont pas pu être abordés ou traités en profondeur dans le cadre du présent article. Nous n'avons, par exemple, pas mentionné le débat actuel sur la mobilité intergéné-

rationnelle des revenus, autrement dit sur «l'héritage» que les parents laissent à leurs enfants en matière de formation et de statut social<sup>5</sup>. L'article ne s'est pas étendu non plus sur la distribution et la mobilité touchant la fortune, un aspect où la Suisse occupe une position nettement moins favorable que pour la distribution et la mobilité des revenus. De même, la mobilité entre divers régimes d'occupation sur le marché du travail (temps partiel, plein emploi, chômage, etc.) n'a pas été plus cernée que la mobilité biographique, c'est-à-dire l'ascension dans l'échelle des revenus et salaires favorisée par le curriculum vitae. Il conviendrait d'étudier également l'influence des tendances démographiques sur la dispersion et plus particulièrement sur la mobilité des revenus. Enfin, la question des cas de pauvreté a dû, elle aussi, être laissée de côté.

L'article fait, cependant, apparaître que dans un milieu social pluraliste et libéral, il importe aussi de prendre en compte la dynamique des revenus au sein d'une distribution donnée, ne serait-ce que pour compléter l'analyse des termes de l'inégalité. C'est ainsi que, dans une société où la mobilité règne, on tolère un degré d'inégalité plus élevé que dans un système rigide, car on peut la considérer comme un moteur de croissance, permettant de surmonter toute progression éventuelle de l'inégalité. Il convient donc d'accorder encore plus de poids à l'égalité des chances dans la définition des politiques économique et sociale. ■

2 De Coulon et Zürcher (2004).

3 Dans son ouvrage, Schneider (2007) montre de façon anecdotique, à l'aide de plusieurs exemples, que les carrières classiques ayant débuté par un poste de «laveur de vaisselle» ne sont pas rares en Suisse.

4 OFS (2007).

5 Bauer et Riphahn (2007).